

Cahier de devoirs

Numéro d'inventaire : 2014.00108

Auteur(s) : Yvonne Leclercq

Type de document : travail d'élève
couverture de cahier

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1903

Inscriptions :

- ex-libris : Yvonne Leclercq

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Couverture illustrée.

Mesures : hauteur : 22,4 cm ; largeur : 17,6 cm

Notes : Couverture : Éducation militaire des futurs chevaliers. La chevalerie française : série instructive recommandée pour les écoles, Papeteries de Clairefontaine - P. Bichelberger, E. Champon et Cie. - Étival (Vosges). Dictées : tempérance et sobriété, les poussins, le bœuf et l'enfant.

Mots-clés : Cahiers journaliers, mensuels et de roulement de l'enseignement élémentaire

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Utilisation / destination : enseignement

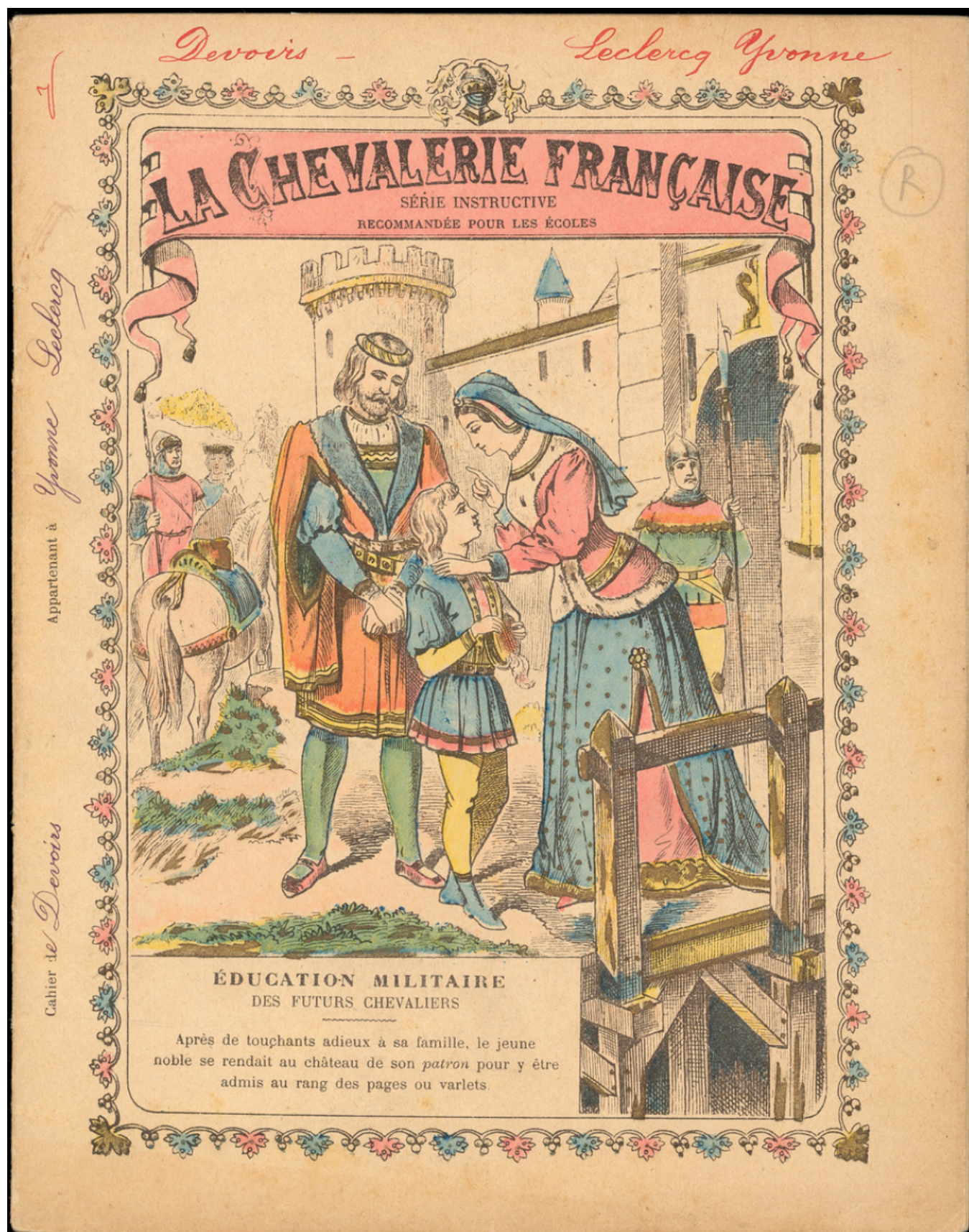
Autres descriptions : Langue : français

Nombre de pages : non paginé

Commentaire pagination : 24 pages

ill.

ill. en coul.



LA CHEVALERIE FRANÇAISE

ÉDUCATION MILITAIRE DES FUTURS CHEVALIERS

On ne peut donner une date fixe à la création de la *Chevalerie*. Ce qui est certain, c'est que cette institution naquit en France, d'où elle se répandit chez les nations voisines.

Après la civilisation éphémère donnée par Charlemagne, notre pays retomba dans une barbarie presque complète ; la *féodalité* l'y enfonça encore davantage : les seigneurs tout puissants, inattaquables dans leurs châteaux-forts, étaient en fait maîtres de la France, ils pouvaient à leur gré détrousser les voyageurs, pressurer le peuple, et ils ne s'en faisaient pas faute. L'Église, comme la royauté, était impuissante à réprimer ces désordres.

C'est alors que parurent ces chevaliers qui se faisaient les défenseurs du faible et de l'opprimé.

Ces hommes courageux finirent par s'unir, se donner des lois : la *Chevalerie* était fondée.

Les chevaliers se recrutaient parmi la noblesse, leur éducation commençait dès les premières années : à l'âge de sept ans, le futur chevalier, muni de la bénédiction de ses parents, se rendait chez un seigneur ami en qualité de *page* ou *varlet*.

Tempérance et sobriété.

La tempérance consiste à user modérément des plaisirs des sens. La sobriété n'est que la tempérance dans la nourriture et dans la boisson. La pratique de ces deux vertus n'exige^{que} de faibles efforts, car elles se transforment vite en habitudes. Elles sont fécondes en heureux résultats elles conservent le corps sain et robuste; elles limitent ses besoins, de sorte qu'il supporte sans souffrance, tous les changements qui peuvent survenir dans le bien-être accoutumé. Elles lui permettent de résister à de grandes fatigues, même à de rudes privations. L'homme tempérant et sobre, ne craint ni fatigue, ni changement d'habitudes, ni pauvreté; il s'épargne une quantité de maux.

Parfait : 10

of.